

Groupe scolaire  
6, allée des écoliers  
33360 CENAC  
Tél : 05 57 97 14 76  
Email : E.Cenac@ac-bordeaux.fr

## **Compte-rendu du conseil d'école** **Jeudi 5/11/2009 à 18 heures.**

Présents : Mesdames COX, GERBOUIN, ROUSSEL, NOGALES, BERTRAND, BERNARD, BENOIT, DUBOURDIEU, SETTINI, DELAPORTE, MISKA, MERY, BOUCARD, MARIN, TREVILLE, LUNEL, Messieurs KAPPELHOLF-LANCON, SALVIAT, POINTET, COULAIS.

Excusés : Mesdames BEX, COURREGES, MERCADAL, BRUTINEL, MENARD, madame LE MAIRE de Cénac et monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale.

1. Présentation des représentants de parents d'élèves élus au conseil d'école. des élus-mairie chargés des affaires scolaires, du personnel de la bibliothèque, de l'accueil périscolaire, de l'équipe enseignante.

- parents élus :

*Titulaires* : Me BERTRAND Virginie, Me COX Emma, Me BEX Cécile, Me GERBOUIN Céline, Me BERNARD Isabelle, Me ROUSSEL Nathalie , M. KAPPELHOLF-LANCON Pierre, M.SALVIAT Norbert.

*Suppléants* : Me JUNIOT Sandrine, Me NOGALES Sandrine.

- élus chargés des affaires scolaires : Me DUBOURDIEU Josette, M. COULAIS Christian, M. POINTET Gérard.
- bibliothécaires : Mes MERCADAL Martine et COURREGES Cathy

- directrice de l'accueil périscolaire : BENOIT Virginie
- ATSEM : Mes BRUTINEL Joëlle (G.S) et MENARD Annik (P.S)
- enseignantes : PS : MOISAN Jo, MS/GS : SETTINI Guylaine, GS/CP : DELAPORTE Marie-Christine, CP/CE1 : MISKA Nathalie, CE1/CE2 : MERY Sylviane et BOUCARD Laure, CE2 : LUNEL Pascale et BOUCARD Laure (sur le temps de décharge de la direction, le jeudi), CM1 : MARIN Laure, CM2 : TREVILLE Julie
- direction : LUNEL Pascale

## 2. Les effectifs de l'école :

- PS : 21
- MS/GS : 25 (17 + 8)
- GS/CP : 20 (10 +10)
- CP/CE1 : 17 (6 + 11)
- CE1/CE2 : 19 (13 + 6)
- CE2 : 25
- CM1 : 25
- CM2 : 30

Total enfants maternelle : 56

Total enfants élémentaire : 126

Effectif total de l'école : 182 élèves

En prévision de l'année scolaire prochaine, une note d'information parviendra à chaque famille, lui demandant d'informer la directrice, le plus tôt possible, de l'inscription future de son (ses) enfant (s) en petite section.

## 3. Le règlement intérieur :

*Une modification* au règlement intérieur de l'école sera apportée cette année :

En effet, pour des raisons de sécurité, les enfants ne seront pas laissés seuls dans la petite cour, devant le restaurant scolaire, avant 8h50.

Un enfant non accompagné sera systématiquement conduit à l'accueil périscolaire. Ses parents seront alors engagés à l'inscrire auprès de la communauté des communes.

Une note parviendra à chaque famille.

#### 4. Projets scolaires :

Musique :

- dans le cadre du festival de jazz de Cénac, « Cénac en jazz », les classes de CM1 et CM2 présenteront un spectacle en ouverture, le 12 mai.
- projet académique « L'enfant et la musique » : trois spectacles dans l'année/classe de CE2
- mini concerts à Bordeaux (Fémina) : classes de MS/GS et GS/CP « Pierre et le loup » de Prokofiev, en novembre, classes de CP/CE1 et CE1/CE2 « Le Carnaval des animaux » de St-Saens, en mars.

Développement durable :

- « Le climat-ma planète et moi » pour les classes de cycle 3 : projet en vue d'une prise de conscience de la fragilité de la planète et la nécessité d'une attitude éco-citoyenne en parallèle au projet d'école (*L'enfant citoyen*)  
Quelques enseignantes proposent le nettoyage d'une parcelle de la commune par les élèves. Est soulevé le problème d'un équipement suffisamment protecteur pour éviter tous risques de blessure. Il est proposé de se « raccrocher » à la manifestation nationale.

Un élu-mairie rappelle la prise de conscience préalable d'une attitude citoyenne *dans* l'école (ramassage de papiers si besoin, lumière éteintes dans les lieux vides, ...).

USEP :

Rencontres inter-classes avec les écoles du secteur sur le temps scolaire (une rencontre par trimestre) – classes de MS/GS, CP/CE1 et CE1/CE2  
Rencontres hors temps scolaire : MS/GS

#### 5. L'école numérique rurale :

L'ensemble « école numérique rurale » doit permettre aux équipes pédagogiques une utilisation régulière, simple.

C'est un projet d'initiative nationale.

Il est convenu entre l'Inspection académique et la commune ;

Le financement :

- l'Education Nationale prend en charge une subvention attribuée à la commune, une offre de ressources à la disposition des enseignants, la formation et l'accompagnement des enseignants.
- La commune prend en charge l'achat et la mise en service de l'équipement.

L'école se verra installer 9 ordinateurs de 15 pouces, un visualiseur numérique, une imprimante, des logiciels, un tableau blanc interactif par la société PSI à Bruges.

Coût du dispositif : 15176 € (9000 € de l'Etat, 6176 € de la commune de Cénac).

#### 6. Petits travaux dans l'école :

Le débit d'eau dans les W.C est fort, les enfants sont mouillés par les éclaboussures.

La mairie a contacté une société pour améliorer cette situation.

Le film plastique protecteur du soleil fait défaut sur les vitres de la classe de CE2. La mairie propose une budgétisation pour 2010.

#### 7. Manifestations en partenariat école/APE :

Seront organisés :

- Une soirée de Noël : le vendredi 18/12 (à confirmer).
- Un loto : le vendredi 22/01/2010 (heure à préciser)
- Un carnaval : début mars
- Une kermesse : le vendredi 25/06/2010

#### 8. Emploi de vie scolaire (E.V.S) :

Désirée AUBRY sera affectée sur un nouvel emploi de vie scolaire à partir du 1<sup>er</sup> décembre. Elle remplacera Sandrine ROUANET pour qui le contrat n'a pu être renouvelé.